



ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES

EN CRÉATION, REPRISE ET DÉVELOPPEMENT

LES FICHES MÉTIERS
INSPIRANTES



vous présente :

LES FICHES MÉTIERS INSPIRANTES

**16 FICHES MÉTIERS POUR VOUS AIDER
DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**



INTRODUCTION

Conçues avec le soutien du Conseil Régional, ces fiches métiers constituent un véritable outil d'accompagnement des entrepreneurs TPE. Le réseau Initiative Sud s'engage à impulser leurs premiers pas concrets de transition écologique.

Ces fiches métiers sont un complément aux outils délivrés par Initiative France et l'ADEME. Elles consistent, sur le cheminement vers la transition écologique, à :

- Se poser les bonnes questions sur son modèle d'affaire
- Déterminer les enjeux prioritaires à appliquer à son entreprise
- Encourager les entrepreneurs à s'investir dans la transition écologique
- Définir des actions concrètes à mettre en place

Chacun des métiers répertoriés ci-dessous fait l'objet d'une fiche dédiée :



1. Commerce (pour tout type de commerce)

+ 1 fiche spécifique complémentaire pour les commerces suivants :

-  2. Alimentation générale
-  3. Boucherie-charcuterie
-  4. Boulangerie-pâtisserie
-  5. Coiffure
-  6. Fleuriste
-  7. Institut de beauté
-  8. Pressing
-  9. Prêt à porter
-  10. Restauration
-  11. Artisans du bâtiment
-  12. Garage
-  13. Jardins et paysages
-  14. Métiers de la communication
-  15. Services à la personne
-  16. Transport - coursier





LES ENJEUX COMMUNS À TOUTES LES ENTREPRISES

« Il n'y a pas d'activités sans impact sur l'environnement...
mais il y a des activités avec moins d'impacts ! »

Passer en revue avec l'entrepreneur.neuse le cycle de vie du produit pour identifier les impacts environnementaux et lister des solutions pour les diminuer voire les éviter.

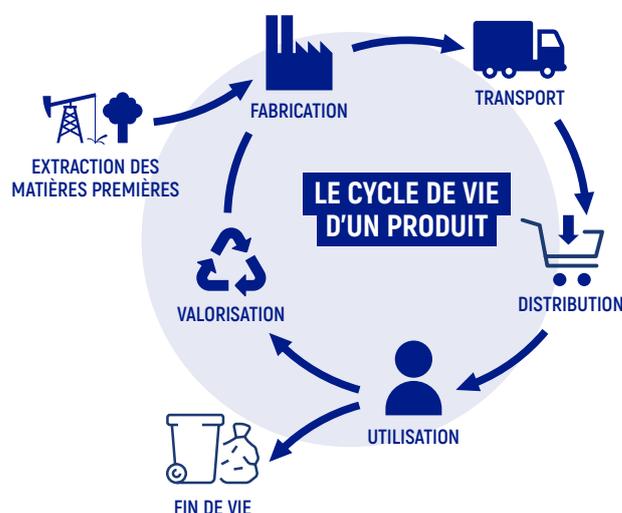
Voici une liste de pratiques communes à l'ensemble des métiers

MES ACHATS - APPROVISIONNEMENTS

- Privilégier les fournisseurs et prestataires locaux pour minimiser le transport et favoriser l'économie locale
- M'informer sur les pratiques environnementales et sociales de mes fournisseurs ou prestataires
- Prendre en compte le coût complet d'un produit acheté (prix d'achat + coût d'utilisation + coût de recyclage ou de gestion du déchet)
- Privilégier les produits ayant un label environnemental reconnu ou une étiquette énergie performante

MON LOCAL - MES BUREAUX - MON ATELIER - MON USINE

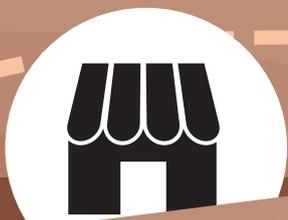
- Faire le point sur la performance environnementale de mon local en réalisant un diagnostic de performance énergétique. Les dépenses liées à l'énergie varient en fonction de l'isolation du local, du mode de chauffage et du type d'éclairage. Si nécessaire, discuter de ces sujets avec le propriétaire pour envisager une rénovation.
- Maîtriser mes consommations d'énergies et d'eau
 1. Privilégier un éclairage basse consommation
 2. Installer des détecteurs de présence pour gérer l'éclairage
 3. Éteindre les appareils en veille
 4. Procéder à un entretien régulier de mes équipements électriques afin de moins consommer
 5. Identifier les fuites d'eau en observant le compteur pendant des périodes de fermeture (ex : le relever le soir puis le matin)
- Adopter les éco-gestes au bureau



- Choisir un fournisseur d'énergie renouvelable (exemple de site comparatif : <https://www.guide-electricite-verte.fr/>)
- Réfléchir dès la conception du produit aux impacts environnementaux tout au long de son cycle de vie, afin de les minimiser. Exemples : mesurer l'impact environnemental lors de l'utilisation du produit, faciliter sa réparation, assurer la valorisation des déchets dans une nouvelle chaîne de production...
- Intégrer des matières recyclées (papier, plastique, métaux...) dans mon cycle de production

DÉCHETS

- Adopter la règle des 3R pour diminuer les déchets : Réduire, Réutiliser, Recycler
- Assurer le tri et confier le recyclage de mes déchets aux filières appropriées
- Donner une seconde de vie à mes déchets encore utilisables (matériel numérique, produits non commercialisables mais consommables ou en état de marche...)



COMMERCE

MES PREMIERS PAS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



REGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



Réseau Initiative SUD



? LE SAVIEZ-VOUS ?

- L'éclairage représente 25 % de la facture énergétique moyenne d'un commerce. L'amélioration des conditions d'éclairage est source de confort pour les clients et le personnel. Cela permet aussi de mettre en valeur les produits, tout en améliorant l'attractivité du commerce
- Des communes de la Région Sud se sont engagées dans le programme « commerce engagé » qui permet de s'inscrire dans une perspective de prévention des déchets, de décarbonation des achats et de dynamisation du tissu économique et social local
- En 2021, l'État français a signé avec 15 acteurs du commerce en ligne une charte d'engagement afin de réduire l'empreinte environnementale du e-commerce

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Faire le point sur la performance environnementale de mon local en réalisant un diagnostic de performance énergétique. Les dépenses liées à l'énergie varient en fonction de l'isolation du local, du mode de chauffage et du type d'éclairage. Si nécessaire, discuter de ces sujets avec le propriétaire pour envisager une rénovation.
 - Limiter autant que possible les emballages
 - Privilégier les emballages recyclables
- MAÎTRISER MES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET D'EAU :**
- Optimiser l'éclairage en vitrine et programmer une extinction complète à minima entre 1h et 7h du matin (obligatoire)
 - Privilégier un éclairage basse consommation
 - Éteindre les appareils en veille
 - Procéder à un entretien régulier de mes équipements électriques afin de moins consommer
 - Identifier les fuites d'eau en observant le compteur pendant des périodes de fermeture (ex : le relever le soir puis le matin)
- ENTRETIEN :**
- Installer un embout mousseur sur les robinets afin de diminuer le débit
 - Choisir un fournisseur d'énergie renouvelable (exemple de site comparatif : <https://www.guide-electricite-verte.fr/>)
 - Entretien régulièrement les appareils de production de froid, afin d'éviter toute fuite des fluides frigorigènes qui sont de puissants gaz à effet de serre
 - Utiliser des produits naturels et biodégradables (y compris pour le nettoyage des surfaces)
- VENTE ET DISTRIBUTION :**
- Distribuer / vendre des sacs / cabas réutilisables
- ÉVITER LE GASPILLAGE :**
- Mettre les invendus en promotion voire recourir à des applications anti-gaspi (ex : Too good to go, Phénix)
 - Donner des invendus à des associations locales de lutte contre la précarité et à des structures de l'économie sociale et solidaire
 - Informer / conseiller les clients pour qu'ils adaptent à leur tour des pratiques en faveur de la transition écologique

? LE SAVIEZ-VOUS ?

- Selon l'Agence de la transition écologique, l'alimentation représente un quart de l'empreinte carbone des Français
- Le marché du vrac a triplé en 10 ans.
- Quelle est la différence entre la date limite de consommation (DLC) et la date de durabilité minimale (DDM - anciennement DLUO) ? Mes clients le savent-ils ? Pour tout comprendre, consulter le site du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

APPROVISIONNEMENT :

- M'informer sur les conditions sociales et environnementales des exploitants agricoles ou des industriels
- Privilégier les circuits courts
- Contractualiser sur le long terme avec des producteurs locaux
- Faire attention à la manutention en rayon afin d'augmenter le temps de conservation des produits

ÉQUIPEMENT :

- Privilégier des réfrigérateurs avec des portes ou a minima des rideaux de nuit pour économiser de l'énergie

VENTE ET DISTRIBUTION :

- Proposer des produits locaux et de saison
- Informer la clientèle sur la provenance des produits
- Mettre en avant les produits dont les producteurs / fabricants ont une démarche environnementale et/ou sociale vertueuse
- Proposer des produits labellisés agriculture biologique
- Proposer des produits issus du commerce équitable
- Proposer des produits en vrac ou à la coupe (produits alimentaires, produits d'entretien, lessive...)
- Respecter la chaîne du froid pour éviter toute contamination des produits

FIN DE VIE :

- Recycler les emballages et favoriser les marques / producteurs qui réduisent leurs emballages voire qui les reprennent (ex : cagette pour les fruits et légumes)
- Mettre à disposition des clients les cartons pour emporter les produits
- Envisager un système de consigne pour certains emballages
- Faire des remises ou des lots sur les produits dont la date de péremption est proche
- Donner les produits invendables ou abîmés à des associations caritatives

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHE RSE

- Agencer mes rayons (hauteur, profondeur) de manière à éviter les troubles musculo-squelettiques (TMS) de mon personnel et faciliter l'accès des produits à l'ensemble de mes clients
- M'équiper (chariots, transpalette...) afin de faciliter la manutention et le transport des produits lourds par mon personnel

POUR ALLER PLUS LOIN

- L'Agence de la transition écologique a sélectionné et passé à la loupe près de 100 labels environnementaux
- Le Réseau vrac est l'association interprofessionnelle pour le développement de la vente en vrac

- La Confédération Générale de l'Alimentation en Détail (CGAD) a édité un guide « La RSE et les entreprises alimentaires de proximité »



MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....

.....



BOUCHERIE CHARCUTERIE

MES PREMIERS PAS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



? LE SAVIEZ-VOUS ?

- Selon INTERBEV, La production de viandes biologiques a doublé entre 2015 et 2020.
- En 2021, une mission parlementaire envisage d'interdire, progressivement et d'ici 2025, l'utilisation de nitrites et de nitrates dans la charcuterie française.

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MATIÈRES PREMIÈRES :

- Privilégier un approvisionnement local, voire travailler en direct avec des éleveurs.
- M'informer sur les conditions d'élevage des animaux (mieux-être animal, pratiques en anti-biothérapie).
- Sélectionner des viandes ayant des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (Label Rouge, Agriculture Biologique, IGP, AOP...).

FABRICATION :

- Privilégier les produits de saison pour les préparations charcutières et traiteurs.

tières et traiteurs.

- Éviter autant que possible les additifs, conservateurs (ex : nitrites) et gélifiants dans les préparations charcutières et traiteurs.
- Valoriser autant que possible l'ensemble de l'animal. Ex : utiliser les abats et chutes pour en faire des terrines ou des rillettes.

DÉCHETS :

- Faire collecter les déchets d'os, de suifs et de tissus d'animaux par un prestataire agréé.
- Faire collecter les matériaux à risques spécifiés, appelés MRS, (ex : moelle et cerveaux) par des

collecteurs spécifiques.

- M'équiper d'un bac dégraisseur-déshuileur ou séparateur pour le rejet des eaux usées.

VENTE :

- Privilégier des emballages réutilisables et recyclables
- Limiter les emballages individuels
- Inviter mes clients à venir avec leurs contenants

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHE RSE :

- Réduire autant que possible les teneurs en sel et en gras des produits vendus
- Informer mes clients sur la présence d'allergènes
- Sensibiliser mes clients à une alimentation saine et équilibrée tout en se faisant plaisir, en utilisant par exemple les recommandations du Programme National Nutrition santé et les infographies disponibles sur le site de l'INTERBEV.

- Éviter toute rupture de la chaîne du froid afin d'éviter la multiplication des microbes. Sensibiliser les clients sur ce sujet après la vente du produit.
- Assurer la sécurité de mes salariés en mettant à leur disposition des équipements de protection individuelle.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- INTERBEV, l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, a mis en ligne une page Internet sur « l'environnement et l'éthique »



MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....

.....

.....



**BOULANGERIE
PÂTISSERIE**

MES PREMIERS PAS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



? LE SAVIEZ-VOUS ?

- Le secteur de la boulangerie-pâtisserie est concerné par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGECE) votée en 2020 : sortie de plastique à usage unique, lutte contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire, information du consommateur ...
- Les boulangers et pâtisseries financent la fin de vie de leurs emballages via l'éco-organisme Adelphe.

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MATIÈRES PREMIÈRES :

- M'informer sur l'origine des produits (ex : privilégier une production locale)
- M'informer sur le mode de production des matières premières (ex : certification des farines) et préférer des matières premières issues de l'agriculture biologique

FABRICATION :

- Minimiser la consommation d'eau et d'énergie (dont l'électricité) pour les postes de cuisson, de chauffage, de production de froid, de nettoyage et d'éclairage

- Ne déverser aucun produit dangereux dans les canalisations et l'environnement.

VENTE ET DISTRIBUTION :

- Privilégier des emballages réutilisables et recyclables
- Limiter les emballages individuels
- Informer les clients de l'origine des produits et de leurs compositions

FIN DE VIE :

- Minimiser mes invendus en gérant au mieux ma production

ÉVITER LE GASPILLAGE :

- Mettre mes invendus en promotion
- Donner des invendus à des associations locales de lutte contre la précarité et à des structures de l'économie sociale et solidaire
- Utiliser des applications anti-gaspi (ex : Too good to go, Phénix)
- Assurer le tri de mes déchets d'activité pour les valoriser
- Composter mes déchets alimentaires

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHE RSE :

- Évaluer les risques professionnels en matière de santé (ex : risques d'allergies respiratoires liés aux farines) et sécurité au travail (ex :

chutes, coupures) et mettre en place des actions de prévention.

- Assurer l'accessibilité de ma boulangerie aux personnes en situation de handicap.

POUR ALLER PLUS LOIN...

- Le pôle d'innovation de la boulangerie-pâtisserie a édité le

« Guide des bonnes pratiques environnementales en boulangerie-pâtisserie » téléchargeable sur le site inbp.

- Loi AGECE : tout ce qu'il faut savoir en ligne sur le site de la Fédération des entreprises de boulangerie.



MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....

.....



COIFFURE

MES PREMIERS PAS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



? LE SAVIEZ-VOUS ?

- Selon une enquête réalisée en 2019 par BVA-Opinion pour les Institutions de la Coiffure 60 % des Français sont prêts à changer de salon pour se rendre dans un salon engagé en faveur du développement durable
- Le label « Développement durable, mon coiffeur s'engage » traduit, depuis 2009, l'engagement environnemental et sociétal des salons de coiffure. Il a été mis en place par les partenaires sociaux de la coiffure et porté par les Institutions de la Coiffure, membres d'AG2R LA MONDIALE.

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACHATS :

- M'informer sur la composition des produits (shampoings, coloration) et de leurs effets sur l'environnement et la santé : privilégier les produits naturels et les produits les moins nocifs
- Privilégier des fournisseurs de proximité (local de préférence à national ; national de préférence à international)
- Tenir compte de leur engagement dans le développement durable lorsque je choisis mes fournisseurs
- Optimiser mes commandes pour limiter les transports
- Privilégier des équipements (lave-linge, sèche-linge, chauffe-eau, climatisation...) ayant la meilleure efficacité énergétique afin de consommer moins d'énergie

GESTION QUOTIDIENNE DU SALON :

- Minimiser la consommation d'électricité.

Quelques exemples :

1. Utiliser des serviettes synthétiques qui sèchent plus vite
2. Vérifier que le lave-linge est plein avant de le lancer

- Minimiser la consommation d'eau.

Quelques exemples :

1. Installer des mitigeurs thermostatiques ou des mousseurs
2. Ne pas laisser couler inutilement

l'eau pendant l'émulsion d'un shampoing

3. Vérifier régulièrement le compteur d'eau pour identifier les fuites

- Pour la coiffure à domicile, adopter une éco-conduite, afin d'assurer une meilleure sécurité et diminuer la consommation de carburant

GESTION DES DÉCHETS :

- Trier les déchets ; remettre les déchets dangereux au fournisseur ou à la déchetterie
- Faire recycler les cheveux coupés par un prestataire. Exemples : Coiffeurs justes, Capillum, Association Solidhair

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHÉ RSE

- Adapter l'espace de travail pour limiter les mauvaises postures, les chocs ou les chutes
- Mettre à disposition des employé.e.s des équipements de protection individuelle (gants,

tabliers, blouses...)

- Supprimer les produits toxiques et allergisants
- Favoriser les produits en gel plutôt qu'en spray

POUR ALLER PLUS LOIN

- À la demande des professionnels de la coiffure et de leur organisme de prévoyance, l'Association

française de normalisation (AFNOR) a piloté la rédaction de lignes directrices pour dérouler une démarche de RSE dans les salons soucieux de développement durable : document payant AC X50-891 Avril 2019 accessible sur le site de l'AFNOR.

🚶 MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....

.....

.....



FLEURISTE

MES PREMIERS PAS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



? LE SAVIEZ-VOUS ?

- La France est l'un des principaux pays consommateurs de fleurs coupées en Europe, elle importe 85 % de sa consommation.
- **FOCUS SUR LES ROSES**
 - 58% des bouquets sont des roses.
 - Une rose hollandaise cultivée sous serre émet 6 fois plus de CO2 qu'une rose kényane transportée par avion.
- Il faut entre 7 et 30 litres d'eau pour un seul bouton ; un bouquet de 25 roses émet autant de gaz à effet de serre qu'une balade en voiture de 20 km.
- Il y a entre 4 et 25 pesticides dans un bouquet (dont certains sont interdits en France).

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- **ACHATS ET ENTRETIEN :**
 - Me questionner sur la traçabilité des fleurs et des plantes (ex : origine, pratiques sociales et environnementales sur les exploitations horticoles)
 - M'informer sur la saisonnalité des fleurs vendues et privilégier des fleurs de saison
 - M'informer sur les labels et leurs caractéristiques. Quelques exemples : Fleurs de France, Plante bleue, Label rouge, Fleuriste éco-responsable, Fair flower fair plants...
 - Privilégier un approvisionnement en circuit court (moins d'intermédiaires, développement de l'économie locale et diminution des distances)
- **VENTE ET DISTRIBUTION :**
 - Minimiser la consommation d'eau :
 - Récupérer les eaux pluviales pour l'arrosage des plantes.
 - Réutiliser l'eau des pots pour un nouvel arrosage.
 - Limiter la quantité d'emballage pour les fleurs :
 - Questionner le client sur son souhait d'avoir ou non un emballage.
- **GESTION DES DÉCHETS :**
 - Privilégier un emballage réutilisable, biodégradable ou recyclable.
 - Éviter les chutes d'emballages non utilisés
 - Informer ma clientèle de la saisonnalité des fleurs (exemple : en l'affichant dans ma boutique ou sur mes produits)
 - Conseiller ma clientèle sur la manière d'entretenir les plantes et les fleurs via des éco-gestes et méthodes naturelles.
 - Composter les déchets végétaux.

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHE RSE :

- Prévenir les coupures (ex : utiliser des gants, mettre à disposition et utiliser un cutter à lame rétractable).

POUR ALLER PLUS LOIN...

- Le ministère de l'Agriculture recense sur son site Internet les principaux labels de qualité pour les fleurs
- Le Collectif de la fleur française est une association au service du « Slow flower ». C'est un réseau qui a vocation à soutenir une agriculture plus responsable et à faire évoluer les pratiques de consommation.



MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....

? LE SAVIEZ-VOUS ?

- 44% des Français déclaraient fin 2019 faire attention à la composition des produits hygiène beauté

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACHATS :

- M'informer sur la composition des produits et de leurs effets sur l'environnement et la santé : privilégier les produits naturels et les moins nocifs
- Tenir compte de leur engagement dans le développement durable lorsque je choisis mes fournisseurs
- Optimiser mes commandes pour limiter les transports
- Privilégier des fournisseurs de proximité (local de préférence à national ; national de préférence à international)

- Privilégier des équipements (lave-linge, sèche-linge, chauffe-eau, climatisation...) ayant la meilleure efficacité énergétique afin de consommer moins d'énergie

GESTION QUOTIDIENNE DU SALON :

- Minimiser votre consommation d'électricité. Quelques exemples :
 1. M'assurer que les équipements sont éteints (et non en veille) en fin de journée
 2. Utiliser des serviettes qui sèchent plus vite

3. Vérifier que le lave-linge est plein avant de le lancer

- Minimiser la consommation d'eau. Exemple : installer des mitigeurs thermostatiques ou des mousseurs.

GESTION DES DÉCHETS :

- Trier les déchets
- Remettre les déchets dangereux au fournisseur ou à la déchetterie

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHÉ RSE

- Adapter l'espace de travail pour limiter les mauvaises postures, les chocs ou les chutes.
- Mettre à disposition des employé.e.s des équipements de protection individuelle (gants, tabliers, blouses...)
- Mettre en place un dispositif efficace afin d'assurer le renouvellement et la qualité de l'air de l'institut

POUR ALLER PLUS LOIN

- La Confédération Nationale Artisanale des Instituts de Beauté et Spas a une page dédiée au développement durable sur son site Internet

- Un parcours RSE, présenté sous la forme d'un label RSE « institut responsable pour une beauté durable », a été élaboré par la CNAIB pour valoriser l'engagement et le savoir-faire des professionnels de la beauté



MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....



PRESSING

MES PREMIERS PAS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



? LE SAVIEZ-VOUS ?

- Aucune machine située dans un pressing contigu à des locaux occupés par des tiers ne pourra plus fonctionner au perchloroéthylène à partir de 2022.
- L'aquanettoyage (nettoyage à l'eau) permet de nettoyer tout type de textiles sans émission de polluants dans l'air.

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MATIÈRES PREMIÈRES :

- M'informer sur la composition et les risques des solvants et des nettoyeurs
- Privilégier des produits de nettoyage disposant de l'Écolabel Européen ou de la marque NF Environnement
- Adopter des produits naturels et biodégradables : vinaigre blanc, bicarbonate de sodium, percarbonate de sodium, terre de Sommières, lessive à base de savon de Marseille

ÉQUIPEMENTS

Machine à laver :

- Prendre en compte la consommation en eau et en électricité du modèle dans le coût complet de l'équipement (achat + coût d'utilisation tout au long de la vie du produit)

- Assurer un entretien régulier (ex : éliminer le tartre qui induit une augmentation de la consommation d'énergie pour une température équivalente)

Sèche-linge :

1. Dimensionner mon sèche-linge en fonction des capacités de contenance de la machine à laver
2. Sélectionner des modèles ayant une sonde, afin de calculer le temps de séchage en fonction du taux d'humidité

NETTOYAGE

- Utiliser les produits à la juste dose
- Adapter au plus juste la température de lavage
- Limiter autant que possible le recours à des solvants polluants et dangereux pour la santé et l'environnement

- Optimiser les charges pour consommer moins d'énergie
- Privilégier autant que possible le séchage à l'air libre afin de limiter l'utilisation prolongée des machines

VENTE ET DISTRIBUTION :

- Limiter la distribution de cintres
 1. Proposer des cintres consignés et accepter ceux ramenés par les clients
 2. Questionner les clients sur l'intérêt du cintre à emporter
- Utiliser des cintres en carton recyclé
- Privilégier des housses et sacs d'emballage recyclés et recyclables

DÉCHETS :

- Gérer les déchets dans des filières adéquates

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHÉ RSE

- M'assurer auprès de mes salariés du respect des consignes d'usage des nettoyeurs et des solvants chimiques afin d'éviter tout accident
- Installer une ventilation pour renouveler l'air du local et ainsi limiter les risques pour la santé

POUR ALLER PLUS LOIN

- La Fédération française des pressings et blanchisseries propose sur son site Internet de commander

des housses de vêtements réutilisables : <http://www.ffpb.fr/>

- L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a édité un guide pour apprendre à décoder les étiquettes des produits chimiques



MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....

.....



**PRÊT
À PORTER**

MES PREMIERS PAS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



? LE SAVIEZ-VOUS ?

- Avant d'arriver dans une armoire, un jean a pu parcourir jusqu'à 65 000 km, soit une fois et demie le tour de la Terre ¹.
- Il faut en moyenne 2700 litres d'eau pour produire un t-shirt en coton dans des régions où le stress hydrique est intense ².
- 51% des consommateurs déclaraient en 2017 être prêts à payer entre 5% et 30% du prix en plus pour un produit responsable ³.

1. Source : <https://www.mtaterre.fr/dossiers/la-vie-dun-jean>
2. Source : Water Footprint Network
3. Source : Greenflex

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

SOURCING :

- M'informer sur les conditions sociales et environnementales des fabricants
- M'informer sur la composition et l'impact des encres utilisées sur les vêtements
- Proposer des matières naturelles d'origine européenne (lin, chanvre) ou des fibres recyclées (ex : coton)
- Pour le cuir, favoriser le tannage naturel plutôt qu'au chrome, ayant un impact potentiel sur la santé et et la pollution de l'environnement
- Favoriser le façonnage européen, national ou local

- Favoriser les produits de créateurs locaux

VENTE ET DISTRIBUTION :

- Sensibiliser mes clients sur les enjeux liés aux matières
- Expliquer à mes clients les savoir-faire
- Sensibiliser mes clients à une consommation responsable « achetez moins achetez mieux »
- Proposer des gammes de produits labellisés (bio, équitable)
- Conseiller ma clientèle sur le bon entretien des articles de textile afin de prolonger leur durée de vie

- Utiliser les mêmes cintres et privilégier des cintres en bois ou en carton recyclé

- Envisager un modèle économique alternatif :

1. Louer des vêtements
2. Acheter / vendre des vêtements de seconde main

FIN DE VIE :

- Trier / collecter les déchets textiles pour favoriser leur réemploi ou leur recyclage (ex : pour devenir de l'isolant dans les bâtiments)

POUR ALLER PLUS LOIN

- De nombreux labels et certifications attestent des démarches écoresponsables et des valeurs des entreprises du textile

- L'ADEME, l'agence de la transition écologique, a édité un livret intitulé « le revers de mon look » qui identifie les impacts des vêtements et des chaussures sur la planète

- L'Alliance du commerce a édité un guide pour agir sur « la mode responsable »



MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....





RESTAURATION

MES PREMIERS PAS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



? LE SAVIEZ-VOUS ?

- Selon le Ministère de l'agriculture, les restaurants jettent chaque année 15% de nourriture encore consommable
- Depuis le 1er juillet 2021, les restaurateurs ont désormais l'obligation de proposer des « doggy bag » à leurs clients
- A partir du 1er janvier 2023, pour les clients qui consomment sur place, les enseignes de restauration rapide, qui servent au moins 20 couverts, devront servir leurs produits dans des contenants réutilisables et les boissons devront être servies dans des verres également réemployables.

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

APPROVISIONNEMENT :

- Me renseigner sur la provenance de mes produits et assurer leur traçabilité
- Privilégier les produits locaux et/ou de saison
- S'approvisionner autant que possible en produits issus de l'agriculture biologique

ENTRETIEN :

- Vérifier fréquemment l'absence de fuite de mes équipements
- Entretien et nettoyer régulièrement mes appareils de production de froid

VENTE ET DISTRIBUTION :

- Proposer autant que possible des plats « fait maison »
- Intégrer la santé et l'équilibre nutritionnel à la conception de mes menus
- Réduire l'empreinte carbone des produits utilisés
- Être en capacité de s'adapter aux régimes alimentaires spécifiques liés aux allergies
- Mettre au menu des plats végétariens
- Parler de mes engagements écoresponsables / de développement durable à mes clients

FIN DE VIE :

- Trier mes déchets alimentaires ; envisager un endroit pour assurer le compostage
- Réduire, trier et recycler les déchets ; ex : négocier avec mes fournisseurs la reprise systématique des cartons et des cagettes
- Proposer des doggy bag ; mettre les repas invendus en promotion voire recourir à des applications anti-gaspi (ex : Too good to go, Phénix)
- Collecter les huiles de friture usagées pour les insérer dans une filière adaptée

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHÉ RSE

- Lors de la conception ou de l'aménagement des lieux, intégrer des mesures de prévention des risques liés aux situations de travail et adapter l'organisation du travail :
 1. Choisir un revêtement de sol à la fois facile à nettoyer et antidérapant
 2. Organiser les stockages de façon à faciliter les manutentions
 3. Fournir des rehausses pour adapter la profondeur des bacs de plonge.
 4. Limiter le poids des assiettes et couverts

5. Favoriser les temps de pause

- Former et informer les salariés afin qu'ils connaissent les risques et les mesures de prévention liés à leur activité

POUR ALLER PLUS LOIN

- L'UMIH, Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, a

conçu un guide pour « Vaincre le gaspillage, améliorer la performance de son restaurant »

- L'association BON POUR LE CLIMAT propose des actions concrètes et positives pour changer les pratiques alimentaires afin de préserver la planète et son climat



MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....

? LE SAVIEZ-VOUS ?

- Selon le Ministère de la transition écologique, le secteur du bâtiment représente 43 % des consommations énergétiques annuelles françaises et il génère 23 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) français
- La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (appelée loi AGECE) impacte le secteur du bâtiment. Elle prévoit notamment la création d'une filière de recyclage des déchets issus des activités du bâtiment

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

APPROVISIONNEMENT :

- Privilégier les sous-traitants et partenaires engagés dans une démarche éco-responsable
- Demander la fiche de données environnementales des produits (si elle existe) ; se renseigner sur l'analyse du cycle de vie des matériaux achetés (provenance, conditions de fabrication...)
- Privilégier les matériaux, les techniques et les produits « sains » (ex : revêtements sans colle, produits à base naturelle, produits contenant pas ou peu de solvants)

- Privilégier l'achat de bois certifiés (FSC et/ou PEFC) issus de forêts européennes.

ÉQUIPEMENT :

- Faire le choix de matériel économe en énergie
- Entretenir régulièrement ses équipements pour allonger leur durée de vie et leur efficacité

TRAVAUX :

- Mettre en évidence dans mes offres, autant que possible, l'installation d'équipements plus économes en énergie / eau,

et les matériaux les plus sains / naturels ou moins synthétiques possibles

- Favoriser autant que possible le réemploi de matériaux
- Installer un système de récupération des eaux de pluie

FIN DE VIE :

- Veiller au tri des déchets sur le chantier - notamment les déchets dangereux - et inclure le coût de la mise en déchetterie (ou collecteur privé) dans mes devis

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOILET SOCIAL DE MA DÉMARCHÉ RSE

- Avec l'aide de la médecine du travail, évaluer les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés de mon entreprise, mettre en place des actions de prévention et rédiger le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUR).
- Mettre à disposition de mon personnel les équipements de protection individuelle pour assurer leur sécurité (bruit, choc, chute...)
- Former les salariés sur les gestes et postures du métier, visant à préserver leur santé et assurer leur sécurité
- Disposer d'une trousse de secours complète et à jour

POUR ALLER PLUS LOIN

- La FFB, Fédération française du bâtiment, met à disposition de ses adhérents une caisse à outils pour réussir la transition écologique
- La CAPEB a mis en place une démarche appelée « Artisans engagés Entreprise Responsable »
- Le Ministère de la transition écologique a mis en ligne une

- page dédiée à la « construction et performance environnementale du bâtiment »
- EnviroBOITE est le Centre de ressources par et pour les professionnels de la construction, de la réhabilitation et de l'aménagement durables



MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....

.....



GARAGE

MES PREMIERS PAS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



? LE SAVIEZ-VOUS ?

- 90 % des déchets en garage peuvent être recyclés ¹
- La Commission européenne interdit la vente de véhicules neufs à essence ou diesel à partir de 2035

¹ Source : Enzymov

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

APPROVISIONNEMENT, MATÉRIEL ET ATELIER :

- Choisir du matériel économe en énergie en se fiant aux étiquettes énergie
- Entretenir mon matériel régulièrement (exemple : vérifier régulièrement le compresseur et le circuit d'air pour repérer d'éventuelles fuites, qui entraînent une surconsommation importante d'énergie)
- Maîtriser les consommations d'énergies :
 1. Éteindre les appareils électriques en fin de journée

2. Installer des panneaux translucides en toiture favorisant l'éclairage naturel de l'atelier, installer un éclairage basse consommation

- Vendre des pièces automobiles d'occasion pour favoriser le réemploi. Depuis 2017, le garagiste ou carrossier doit réparer la voiture abîmée avec des pièces d'occasion si le client le demande

DÉCHETS :

- Prendre les mesures nécessaires pour stocker les déchets (local sécurisé, aéré et à l'abri des

pluies, rétention pour les liquides)

- Collecter séparément les différentes catégories de déchets et les faire traiter par des entreprises spécialisées
- Utiliser des fontaines de dégraissage, qui permettent de recycler les nettoyants et donc de les réutiliser plusieurs fois
- Traiter les eaux usées par des systèmes appropriés en fonction du type de souillure
- Utiliser des produits absorbants en cas d'épandage de produits liquides polluants

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHÉ RSE

- Avec l'aide de la médecine du travail, évaluer les risques professionnels auxquels sont exposés les salariés de mon entreprise, mettre en place des actions de prévention et rédiger le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER).
 - Mettre à disposition de mon

personnel les équipements de protection individuelle pour assurer leur sécurité (bruit, choc, chute...)

- Ranger les espaces de travail pour limiter les mauvaises postures, les chocs ou les chutes
- Choisir de m'équiper avec des machines peu bruyantes, capotées ou insonorisées
- Disposer de toutes les fiches de données de sécurité (FDS) des produits présents pour

connaître les précautions à prendre vis-à-vis de ces produits (manipulation, stockage, élimination), et la conduite à tenir en cas d'accident

POUR ALLER PLUS LOIN

- Le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) a dédié une page sur l'environnement et les obligations réglementaires.



MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....



LE SAVIEZ-VOUS ?

- En 2020, un rapport du Conseil économique, social et environnemental alerte le gouvernement au sujet de la poursuite du déclin de la biodiversité en France



POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

APPROVISIONNEMENT :

- Privilégier les plantes indigènes cultivées par des pépiniéristes locaux
- S'informer sur la provenance des bois et des pierres utilisés pour l'aménagement des espaces verts

ÉQUIPEMENT :

- Entretenir régulièrement mon matériel et mes véhicules pour optimiser la consommation d'énergie ou de carburant et prolonger leur durée de vie
- Former / sensibiliser mon personnel à l'éco-conduite

PRESTATION DE SERVICES :

- Utiliser autant que possible des produits naturels en lieu et place des produits phytosanitaires ; privilégier les engrais naturels
- Respecter les conditions d'utilisation des pesticides à proximité des points d'eau
- Adopter, autant que possible, toute pratique minimisant la consommation d'eau (ex : paillage) ; encourager mes clients à récupérer et stocker l'eau de pluie
- Proposer des plantes / arbustes adaptés aux conditions climatiques locales (minimisant les besoins et apports en eau, et apports nutritifs)

- Développer ou renforcer la biodiversité des espaces verts en adoptant par exemple les pratiques suivantes : utilisation de plantes pérennes et d'essences locales, tailles raisonnées, faire du paillis (mulch) ou du bois raméal fragmenté (BRF), implanter des espaces fleuris mellifères

DÉCHETS :

- Broyer sur place les déchets végétaux pour les utiliser en amendement organique
- Assurer le compost des déchets végétaux pour en faire du terreau

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHE RSE

- Mettre à disposition de mon personnel les équipements de protection individuelle pour assurer leur sécurité (bruit, choc, chute...).
- Former mon personnel au maniement des équipements

pour assurer leur sécurité et prolonger leur durée de vie

POUR ALLER PLUS LOIN

- 8 idées toutes simples pour favoriser la biodiversité au jardin
- L'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep) met à disposition de ses adhérents un outil pour comprendre, évaluer et intégrer la responsabilité sociétale

de manière simple et personnalisée dans chaque stratégie d'entreprise

- L'Unep conseille ses adhérents pour favoriser la biodiversité des jardins et de tout espace végétalisé. Voir leur site Internet



MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....

? LE SAVIEZ-VOUS ?

- La fabrication de papier recyclé nécessite 3 fois moins d'énergie consommée comparée à celle de papier fabriqué à partir de fibres vierges

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACHATS - PRESTATAIRES :

- Adopter les actions efficaces et les bonnes résolutions du guide de l'ADEME « éco-responsable au bureau »
- Entretien / nettoyer régulièrement mes équipements informatiques pour allonger leur durée de vie et leur performance
- M'informer sur les pratiques environnementales de l'hébergeur de mon site Internet ou de mes données numériques stockées dans le cloud
- Recourir à des ESAT (Établissement ou service d'aide par le travail) pour expédier mes supports (mise sous pli, envoi...)

CONCEPTION :

- Concevoir des campagnes de communication afin qu'elles

aient un impact environnemental le plus léger possible

- Définir un socle de critères environnementaux et sociaux appliqués à mes documents imprimés, ma PLV, mes stands et mes événements
- Limiter les impacts environnementaux du numérique
- Sensibiliser mes salariés aux impacts environnementaux des techniques de communication numériques (mailings, sites web, etc.) et aux moyens de les limiter
- Adopter les bons réflexes pour l'impression
- Pour mes publications, préférer une mise en page optimisée et un format standard, minimisant les chutes de papier à la fabrication sur des imprimantes

professionnelles

- Privilégier un grammage adapté (pas de papier trop épais) et un papier respectueux de l'environnement (recyclé et/ou porteur d'un label environnemental)
- Éviter les pelliculages et autres traitements qui rendent difficile le recyclage du papier
- Estimer au plus juste le nombre d'exemplaires à imprimer
- Veiller aux garanties données par l'imprimeur : usage d'encre « végétales », gestion responsable des déchets, voire démarche environnementale telle que ISO 14001 ou Imprim'vert

DÉCHETS :

- Assurer le tri de mes déchets professionnels

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHÉ RSE

- Éviter tout message discriminant ou encourageant les stéréotypes
- Assurer une bonne qualité de vie au travail (conditions et rythme de travail, équilibre vie professionnelle/vie personnelle...)

POUR ALLER PLUS LOIN

- L'Union des annonceurs (UDA) s'est fixée 15 engagements pour une communication responsable
- L'ADEME, l'agence de la transition écologique a développé un site Internet dédié aux professionnels de la communication qui

souhaitent intégrer les questions de développement durable dans leur stratégie de communication

- L'ADEME a édité « le guide de la communication responsable ». Ce guide payant propose une grille de lecture des enjeux et de leurs impacts sur la communication.

- Il donne ensuite de nombreux conseils pour préparer les messages et concevoir autrement les actions.

- L'autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP) met en ligne ses recommandations développement durable.



MES PROCHAINS PAS

-
-
-
-
-



SERVICES À LA PERSONNE

MES PREMIERS PAS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



? LE SAVIEZ-VOUS ?

- Selon l'ADEME, l'Agence pour la transition écologique, 91% des produits testés dans une étude sur les produits ménagers émettent du formaldéhyde, une substance cancérigène avérée pour l'homme
- L'air intérieur que nous respirons est 5 à 7 fois plus pollué que l'air extérieur

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ACHATS :

- Privilégier les produits d'entretien (après accord du bénéficiaire) naturels et/ou labellisés Ecolabel Européen

SERVICES :

- Sensibiliser mon personnel à l'adoption des éco-gestes usuels chez les bénéficiaires, dont ceux visant à réduire la consommation d'eau et d'énergie
- Informer, suggérer des solutions pratiques et économes aux bénéficiaires, afin de les encourager à adopter des services de ménage et jardinage écologiques

- Animer des activités avec nos bénéficiaires favorisant le mieux-être de la personne et les pratiques vertueuses en matière environnementale

EXEMPLES :

- Faire les courses chez des commerces du quartier pour favoriser la marche et l'économie locale
- Cuisiner des produits locaux et de saison
- Concevoir des produits d'entretien écologiques,
- Jardiner, entretenir les plantes d'intérieur en utilisant du terreau

issu du compost

- Reprendre les vêtements pour prolonger leur durée de vie
- Aider les bénéficiaires à connaître et bénéficier des dispositifs ou subventions d'amélioration de la qualité de leur logement (isolation, économie d'énergie...)

DÉCHETS :

- Trier les déchets générés au domicile des bénéficiaires suivant les consignes locales de tri

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHÉ RSE

- Informer, sensibiliser et former mes intervenant.e.s à l'éco-conduite
- Former mon personnel aux gestes et postures, afin de préserver leur santé et assurer leur sécurité

POUR ALLER PLUS LOIN

- Le Pôle Services à la Personne de la Région Sud a réalisé un référentiel complet sur la Responsabilité sociale et environnementale
- L'ADEME a édité le guide « une maison plus écologique » qui recense 70 idées pour améliorer son logement. C'est un guide à partager avec les bénéficiaires.

- Quelques recettes économiques et écologiques pour l'entretien de la maison



MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....



TRANSPORT - COURSIER

MES PREMIERS PAS DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



? LE SAVIEZ-VOUS ?

- 29% des émissions de gaz à effet de serre sont liés au transport routier (particuliers et professionnels)¹
- La plupart des grandes villes françaises vont devenir des ZFE (zones à faibles émissions) d'ici à 2024

¹ Source : État français

! POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

APPROVISIONNEMENT ET ÉQUIPEMENT :

- Utiliser des véhicules récents, propres et respectueux de l'environnement (hybrides, électriques, ...)
- Contrôler fréquemment mes véhicules pour assurer un fonctionnement optimal : pression et usure des pneus, niveaux, fonctionnement des feux, essuie-glaces...

PRESTATION DE SERVICES :

- Adopter une conduite souple pour diminuer la consommation de carburant et améliorer la sécurité
- Planifier mes déplacements pour optimiser les distances parcourues
- Accueillir favorablement les demandes éventuelles de covoiturage, le partage du

véhicule permettant de réduire les coûts de transport et l'impact environnemental

- Utiliser la climatisation à bon escient

FIN DE VIE - DÉCHETS :

- Assurer une seconde vie des véhicules ou assurer son recyclage

QUELQUES RECOMMANDATIONS SUR LE VOLET SOCIAL DE MA DÉMARCHE RSE

- Informer, sensibiliser et former mes intervenant.e.s à l'éco-conduite
- Rappeler régulièrement les consignes de sécurité (pas de téléphone au volant, respect du code de la route, etc.)

POUR ALLER PLUS LOIN

- Objectif CO2 : le dispositif qui améliore et valorise la performance environnementale du transport routier
- L'Union TLF permet l'accès à des informations synthétiques et simplifiées en matière de transition énergétique.



MES PROCHAINS PAS

.....

.....

.....

